

ASSEMBLÉE NATIONALE

PLFSS POUR 2024 - (N° 1682)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N ° 2566

présenté par

M. Thiébaud, M. Villiers, Mme Moutchou, M. Lemaire, Mme Kochert, Mme Carel,
Mme Félicie Gérard et M. Benoit

ARTICLE ADDITIONNEL**APRÈS L'ARTICLE 38, insérer l'article suivant:**

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.